

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/07/2019

Dossier complet le :

05/07/2019

N° d'enregistrement :

2019-8550

#### 1. Intitulé du projet

Agrandissement du camping Ramonjavel

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Domaine Ramonjavel

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Van der Linden van Dorp Huibrechina

RCS / SIRET

8 1 2 8 0 4 7 8 9 0 0 0 2 0

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
H2A	Terrain de camping permettant l'accueil de 7 à 35 emplacements, de tentes (20) et habitation légères de loisirs (15)

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Agrandissement camping.

Actuellement, le camping comprend 6 HLL entièrement démontable.

Le projet consiste progressivement à installer 15 HLL (voir photo en annexe 4) et 20 emplacements de camping.

Il n'y a pas des travaux de démolition.



#### **4.2 Objectifs du projet**

Projet de demande d'agrandissement du Camping Ramonjavel à Fongrave.

Situation actuelle:

6 emplacements

Demande pour:

Poser 15 tentes au bord du petit lac

Créer 20 emplacements de plus

Voir annexe no. 4

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Quand la demande c'est approuvée, le camping sera agrandi dans les années suivantes et la capacité d'accueil sera ajustée en conséquence:

2020 10 HLL

2025 15 HLL + 5 emplacements

2030 15 HLL + 20 emplacements

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Quand la demande c'est approuvée, le camping sera agrandi dans les années suivantes et la capacité d'accueil sera ajustée en conséquence:

2020 10 HLL

2025 15 HLL + 5 emplacements

2030 15 HLL + 20 emplacements



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager no. PA 047 099 19 M001 déposé au Mairie de Fongrave le 08/04/2019

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Fongrave (47)  
Lieu-dit Ramonjavel

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 44°40'8"1 95 Lat. 05°42'6"5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

x

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Lot approuvé le 24/07/2014 PPRN Angiles approuvé 02/02/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?  
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alimentation Pour eau potable du camping uniquement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Aucune
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de travaux de terrassement donc pas de matériaux du excédent.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	pas de terrassements.. Ni de modification des terrains.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Conservation des autres existants des haies plantées ou existantes plantation arbustes et arbres Paulownia, Salix et Catalpa en 2018, en 2017 Annexe 6
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de consommation espaces agricoles. Camping existant depuis 14 ans, classé en zone ALC en décembre 2018 lors de neeuplacement facile communal pour le PLUIH du Grand Villeneuveois.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Amete no. 2016/DDT/03-078 du 4 juste 2016.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le camping Ramonjavel se situe -alea argile = risque faible -feu de forêt= hors zone de risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Camping existant éloigné de la RD 225. parking existant de 35 placés depuis 2009 donc pas de ciatieu
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Camping reconnu et apprécié pour son calme et tranquillité qui seront protégées. Camping isolé, dans une mileu rural donc non concerné par des nuisances sonores.



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, n'engendre pas de odeurs.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de nuisances olfactives lieu Fongrave.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Luminosité diffusé, basse intensité qui ne dérange les autres campeurs et à gentimi et voisinage.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents seront et dont déjà traités par une fosse sceptique indépendante en conformité avec les prescription du SPANC 47
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de déchets dangereux, pas de déchets inertes. Les déchets sont triés et dans les points d'offert volontaire de la commune.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seul le patrimoine architectural (force de ferme ancien) est consigné. Il a été restaurée et mis en valeur lors de l'aménagement du camping existant. Aucune distinction n'est apporté pour ce project.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification, la zone ALC du nouveau PLUI correspond aux activités déjà existantes.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le caractère isolé du camping (+de 100m de la Dep). Le regroupement des activités jeux, piscine et terrasse à l'intérieur des bâtiments.

Limitant les feuilles nuisances dues à l'activité.

Le caractère paysager avec des nombreux arbres, arbustes et fleurs favorise la conservation d'd espace naturel.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le camping Ramonjavel existe depuis 2005 pour 6 emplacements maximum. Le caractère rural, proche de la nature est du atout, peu celui-ci, et il est valorisé depuis de nombreuses années, par la conservation des arbres et arbustes et pour les plantations chaud année

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

L'enquête unique of le PLUIH qui s'est déroulée en juin et juillet 2018 n'a fait apparaître aucune réaction sur la zone ALC. Elle est consultable sur le site internet de la CAGN. la confiance, la zone ALC à été agrandie. Vois delibenal 2018-23 de la commune.

Annexe 8: copie pc + annexe (8B)

Annexe 9: copie Spanc

Annexe 10: délibération de la commune

## 9. Engagement et signature

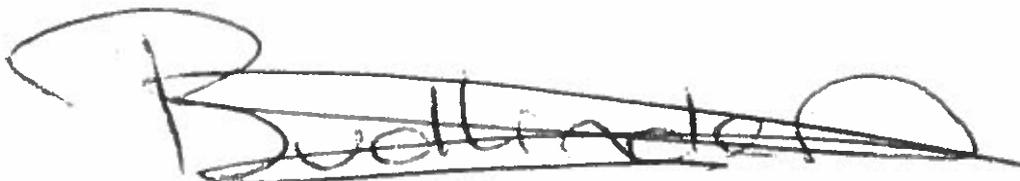
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Fongrave

le, 04/06/2019

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Buellinot', is written over a horizontal line.



# Domaine Ramonjavel

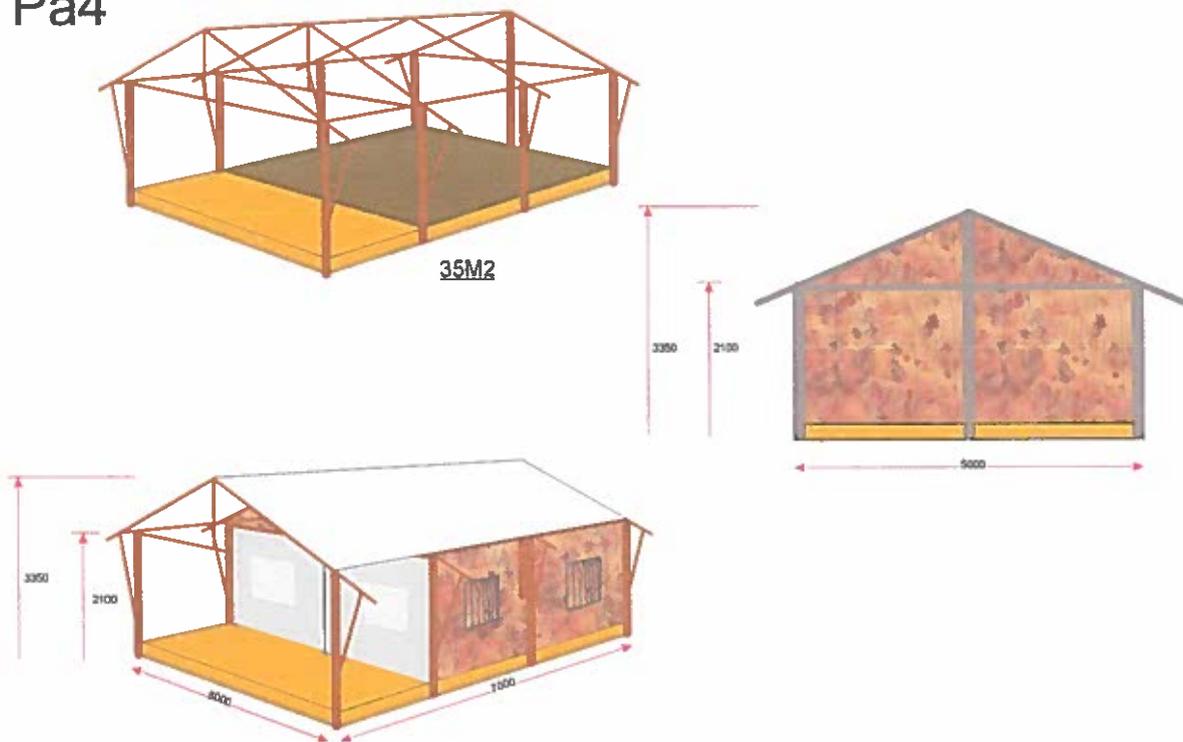
## L'entrée



Les tentes ont une taille de 5x7 mètres et elles sont posées sur une plate-forme en bois.

Les côtés sont construits en planche bois douglas et en toile de PVC ignifuge qui répond à toutes les normes.

## Pa4



Il n'y aura pas d'installations sanitaires dans les HLL et les sanitaires existants seront utilisés. Les sanitaires du camping sont équipées de 6 toilettes, 1 urinoir, 6 douches, 6 lavabos et 5 lavoirs, ce qui répondent à toutes les normes pour un camping classé de 35 emplacements. Ces installations sanitaires sont reliées à la fosse septique actuelle. Quand la demande c'est approuvée, le camping sera agrandi dans les années suivantes et la capacité d'accueil sera ajustée en conséquence.

Depuis l'acquisition de Ramonjavel il y a 3,5 ans, de nombreux travaux ont été réalisés et le renouvellement a été pris en compte conformément aux normes. Le terrain de jeu est clôturé et la piscine a une nouvelle clôture aux normes.

Divers panneaux de signalisation ont déjà été installés à Fongrave et dans les environs et l'entrée est également éclairée.

Nous avons apporté quelques ajustements à la disposition afin que les nouvelles places de stationnement s'intègrent dans la zone PLUi.

Pa4



Emplacement 150 m2



Le camping a été aménagé avec du respect et de l'amour pour la flore et la faune. Il est été aménagé avec de nombreux arbres et plantes, ce qui confère aux emplacements une séparation naturelle. Les matériaux sont également constitués de bois et de teintes naturelles, de sorte que le tout soit absorbé par la nature. L'ensemble du camping est clôturé avec des arbres et des arbustes, de sorte que l'impact visuel est réduit à moins de 20% et est donc conforme aux normes.



La face devant du camping à l'intérieur :





La face devant du camping à l'extérieur



La face arrière du camping à l'intérieur





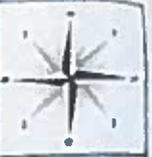
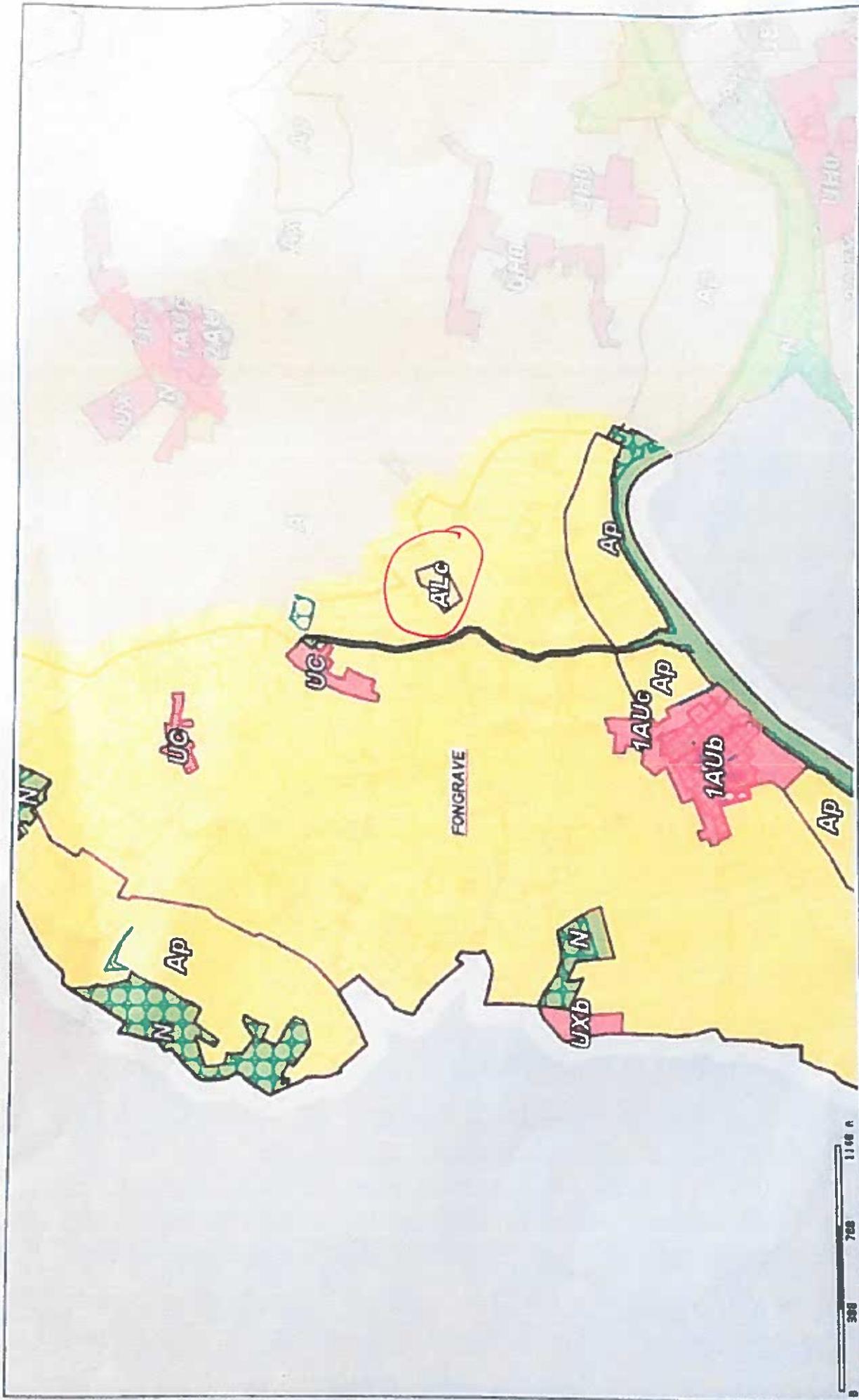
Côté droit du camping à l'intérieur





Côté droit du camping à l'extérieur



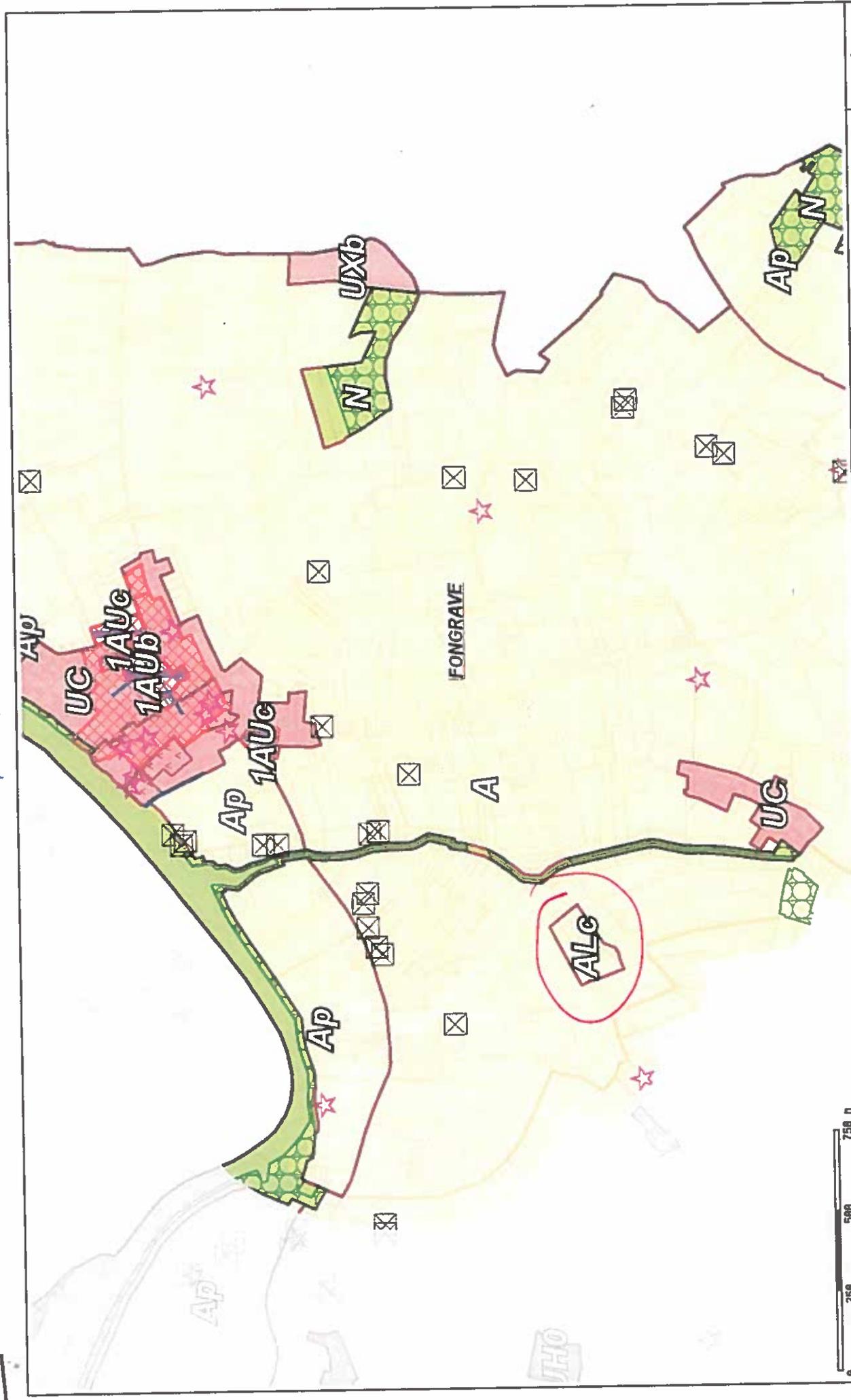


Anexe 2 page 1

Edita le 21/05/2019 - Echelle : 1/25000



Annexe 2 page 2



Plan 1

Annexe 2 page 2

Édité le 21/05/2019 - Echelle : 1/16000



## Annexe 3

Le camping a été aménagé avec du respect et de l'amour pour la flore et la faune. Il est été aménagé avec de nombreux arbres et plantes, ce qui confère aux emplacements une séparation naturelle. Les matériaux sont également constitués de bois et de teintes naturelles, de sorte que le tout soit absorbé par la nature. L'ensemble du camping est clôturé avec des arbres et des arbustes, de sorte que l'impact visuel est réduit à moins de 20% et est donc conforme aux normes.



La face devant du camping à l'intérieur :





La face devant du camping à l'extérieur



La face arrière du camping à l'intérieur





Côté droit du camping à l'intérieur





Côté droit du camping à l'extérieur



# Annexe 4

Demande pour :

- 15 HLL

-20 emplacements camping

## Pa4



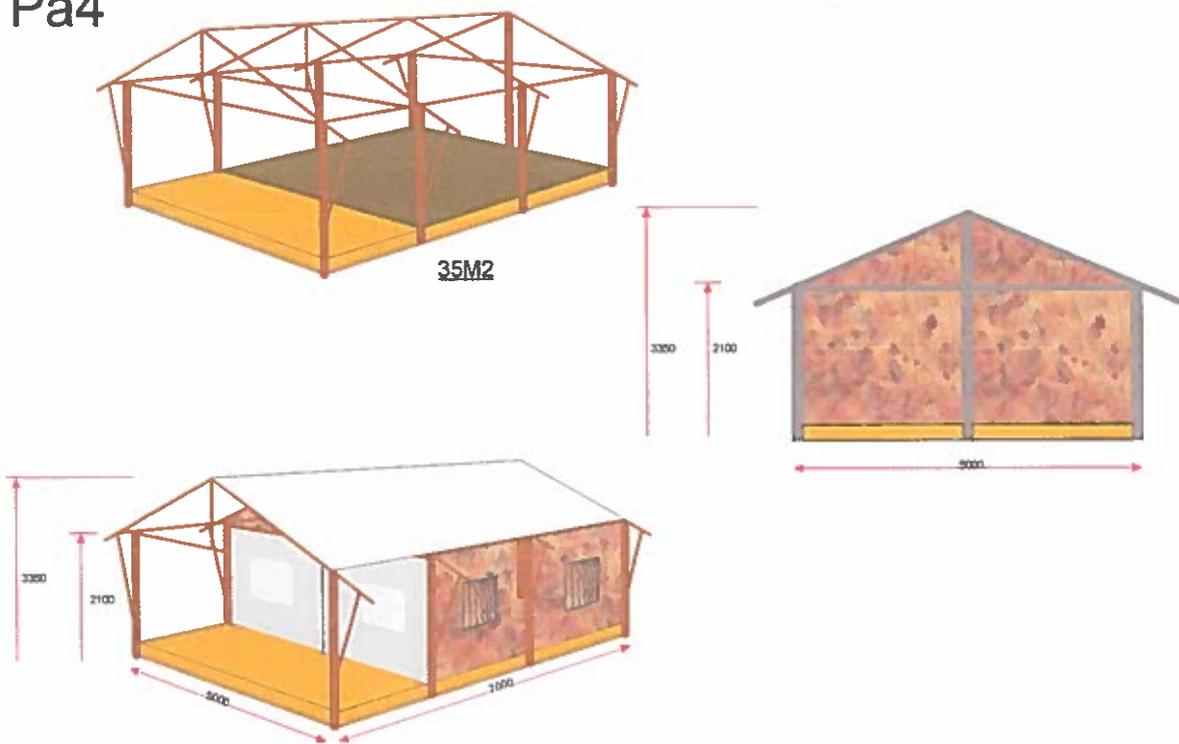
Emplacement 150 m2



Les tentes ont une taille de 5x7 mètres et elles sont posées sur une plate-forme en bois.

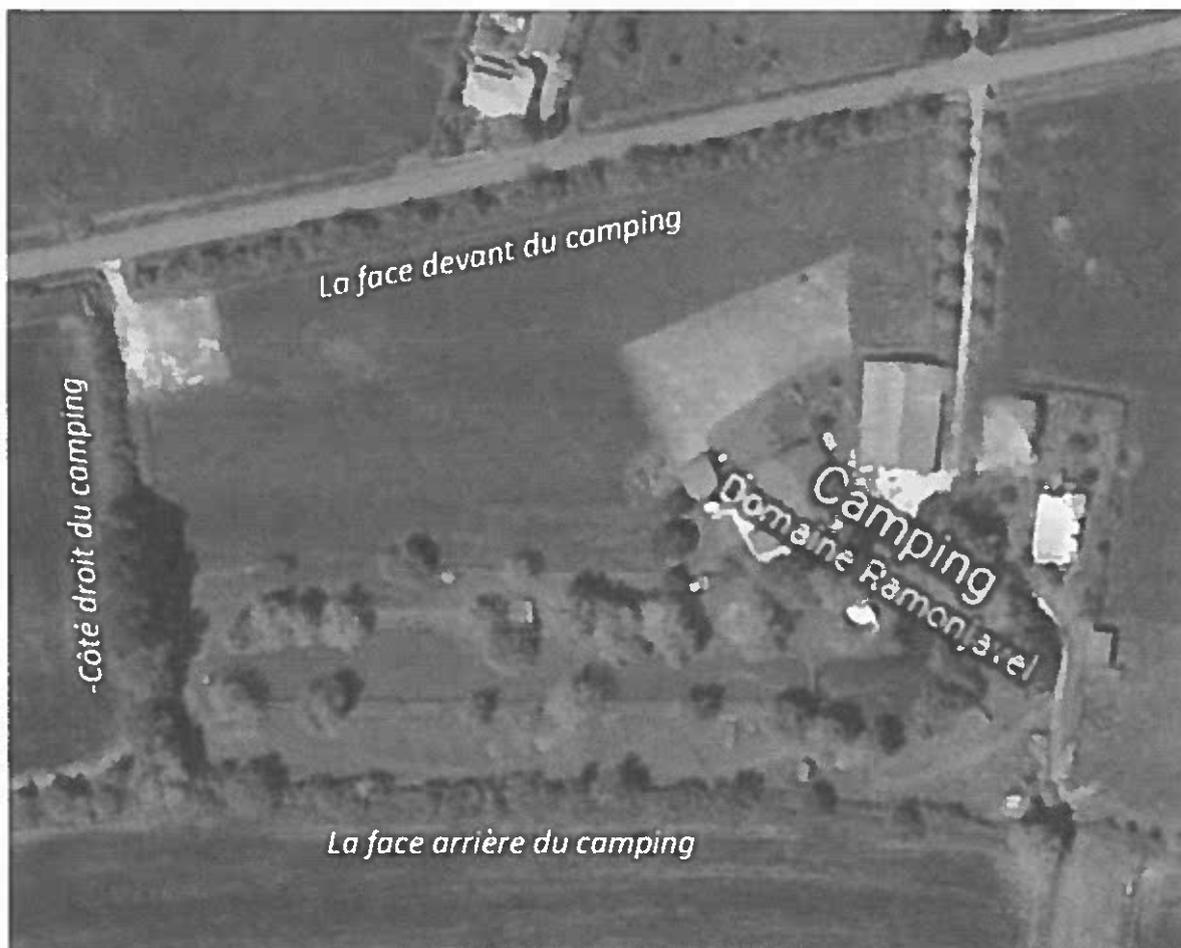
Les côtés sont construits en planche bois douglas et en toile de PVC ignifuge qui répond à toutes les normes.

Pa4



Il n'y aura pas d'installations sanitaires dans les HLL et les sanitaires existants seront utilisés.

Le camping a été aménagé avec du respect et de l'amour pour la flore et la faune. Il est été aménagé avec de nombreux arbres et plantes, ce qui confère aux emplacements une séparation naturelle. Les matériaux sont également constitués de bois et de teintes naturelles, de sorte que le tout soit absorbé par la nature. L'ensemble du camping est clôturé avec des arbres et des arbustes, de sorte que l'impact visuel est réduit à moins de 20% et est donc conforme aux normes.





Grange X  
Aire de Jeux X  
Terrasse table d'hôtes/Salle de Jeux X  
Sanitaires X  
Septic X  
X Lac  
ruisseaux X  
X Maison  
X Piscine

## Annexe 7

-Le camping existe depuis 2005. À cette époque ont été plantés arbres, arbustes et fleurs divers et l'ensemble donne une ambiance de parc. Les tentes ont un emplacement spacieux. À côté de chaque tente se trouve un saule pleureur adulte qui fournit de l'ombre et bien sûr il abrite également les oiseaux. Sur le site il y a également des chênes divers, des platanes et des arbres fruitiers.









-Tout le terrain est plat. L'ancien propriétaire a creusé le lac un peu plus profondément, et a utilisé l'excédent de terre pour un petit talut à côté du lac dans le but de limiter l'impact visuel du parking. Le talut est enherbé, arbustes et de fleurs.

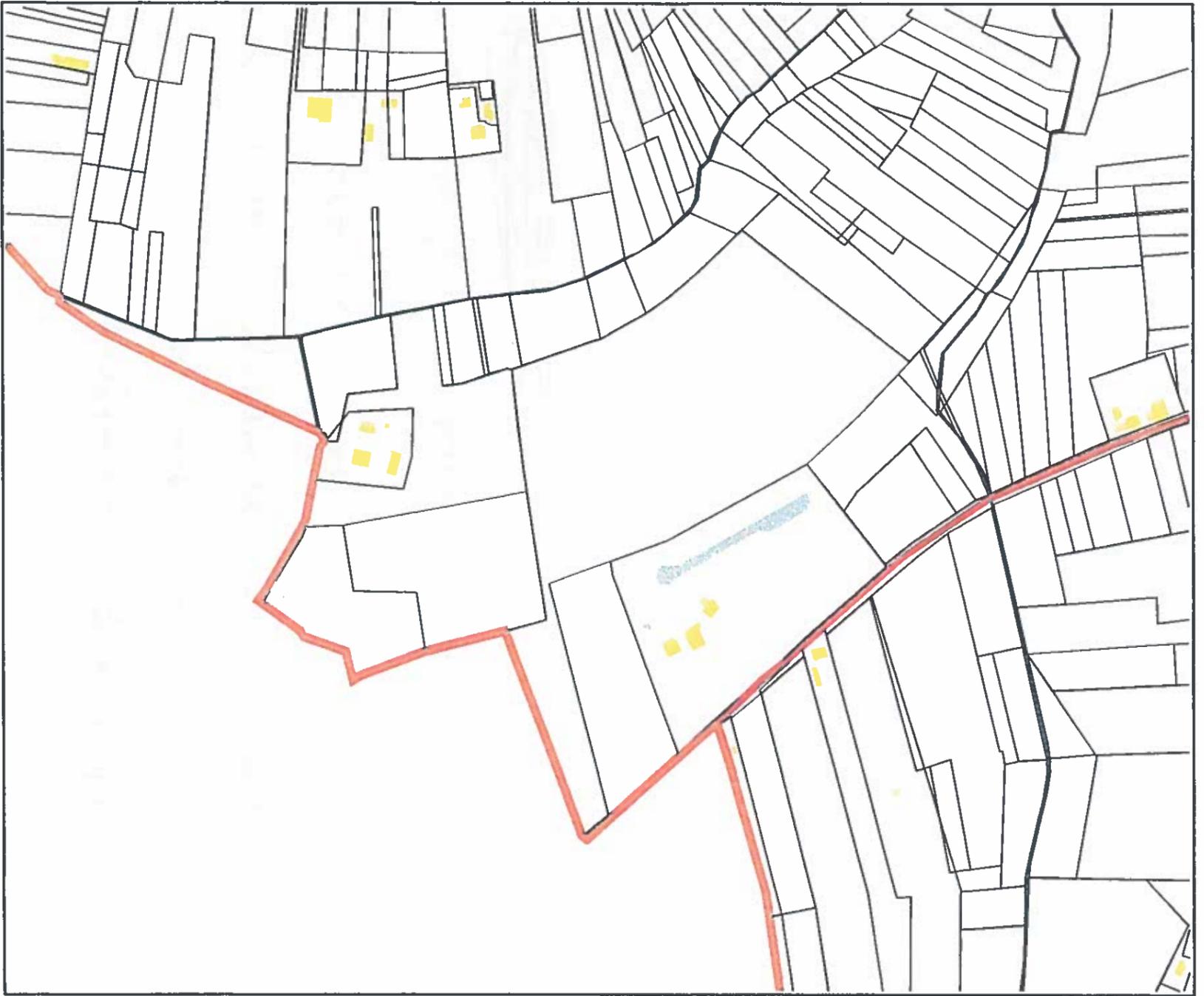


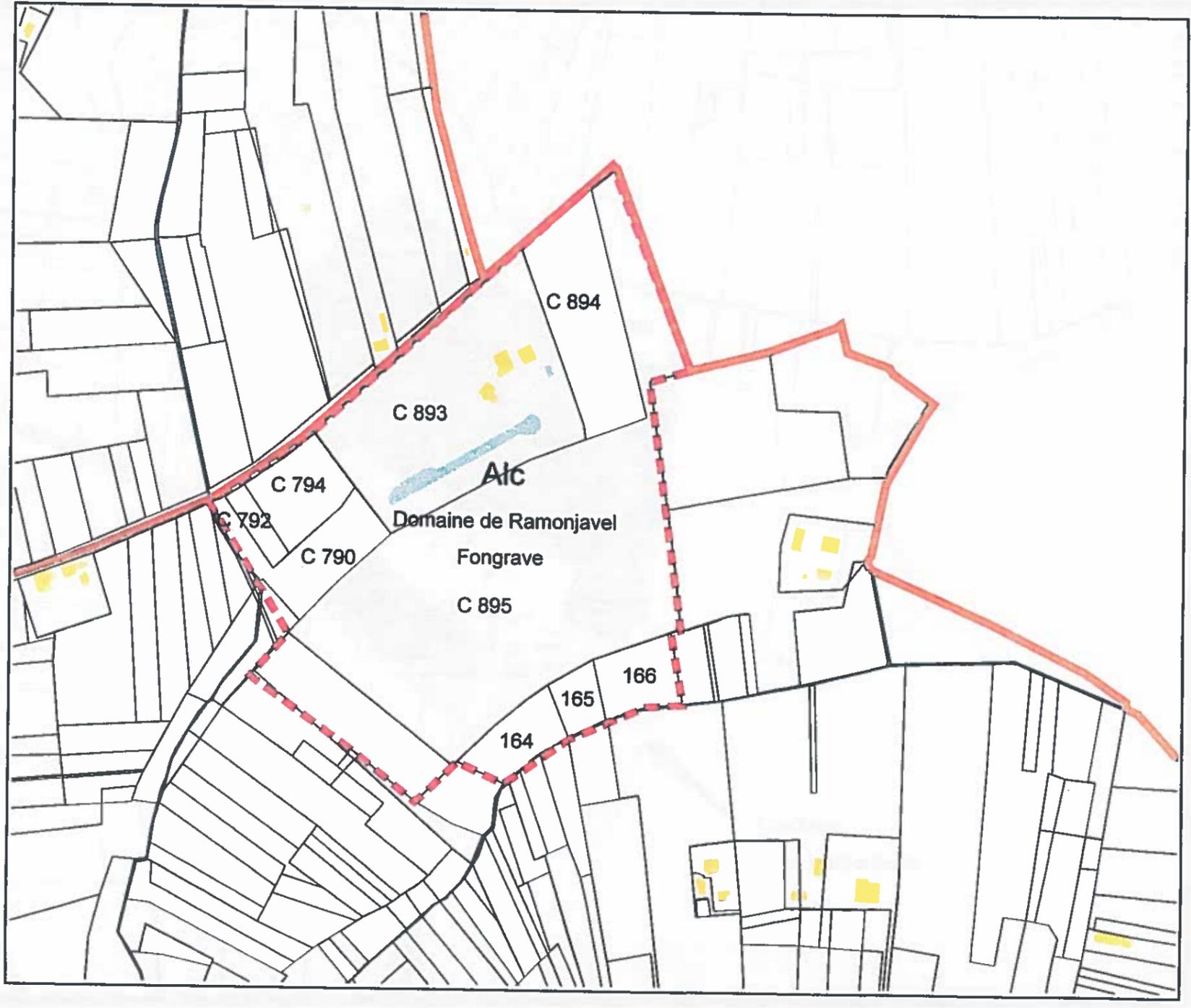
## Declaration,

Nous nous engageons que notre camping sera ouvert au public du 1 avril jusqu'au 31 octobre de chaque année.

Van der Linden, Muirbrechina











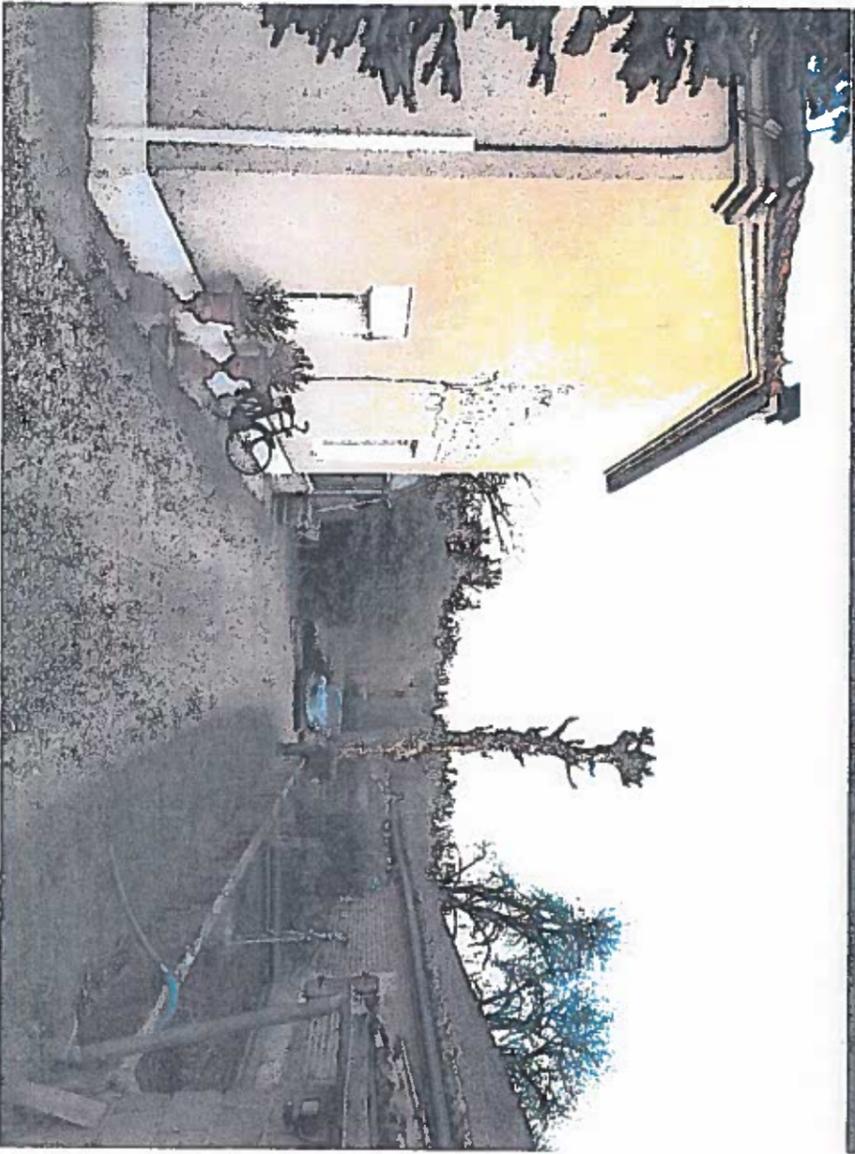
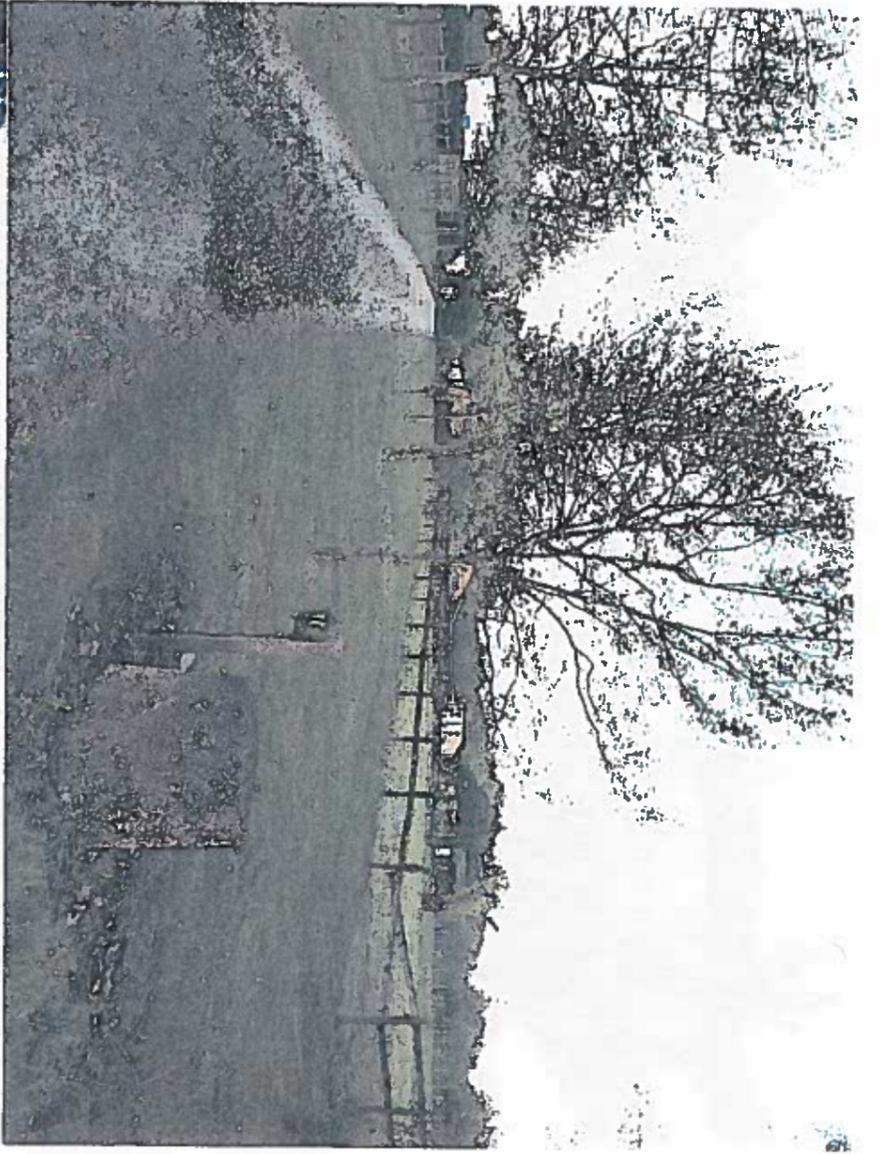


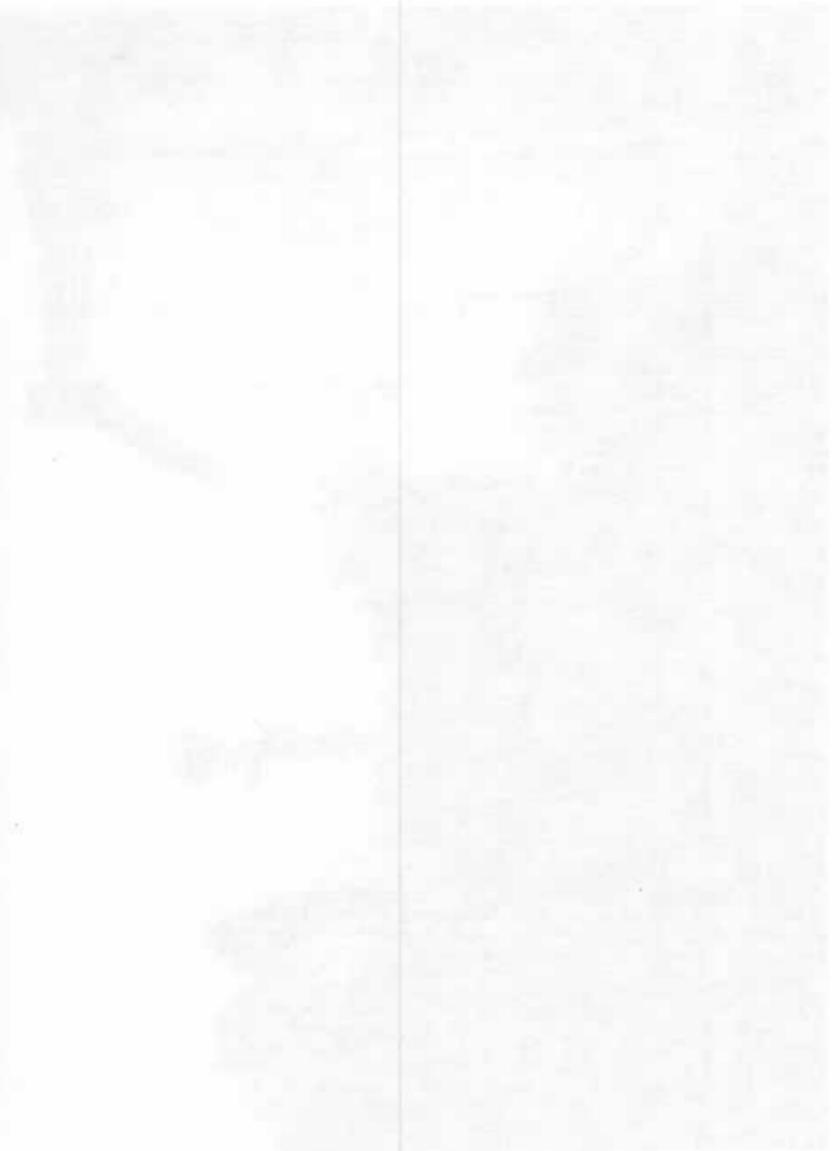
Camping  
Domaine Ramonjavel

# Domaine Ramonjavel

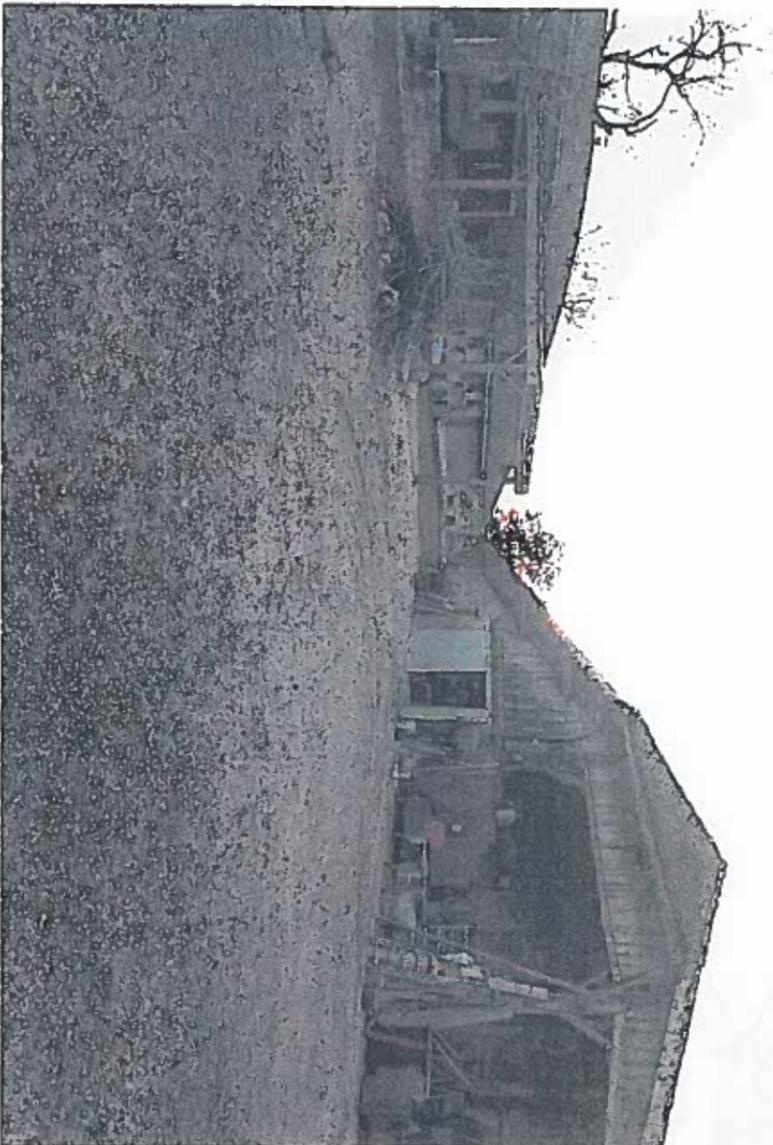
L'entrée



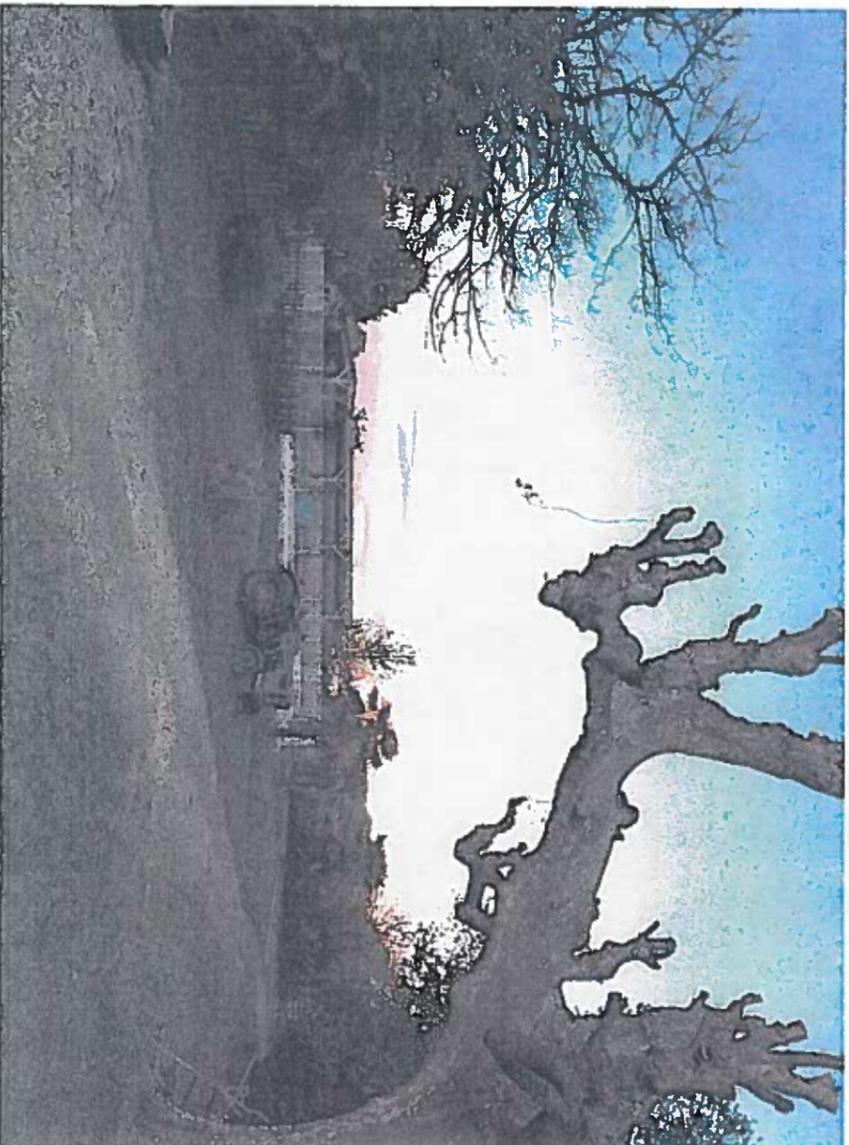




La grange et la terrasse de table d'hôtes



La piscine

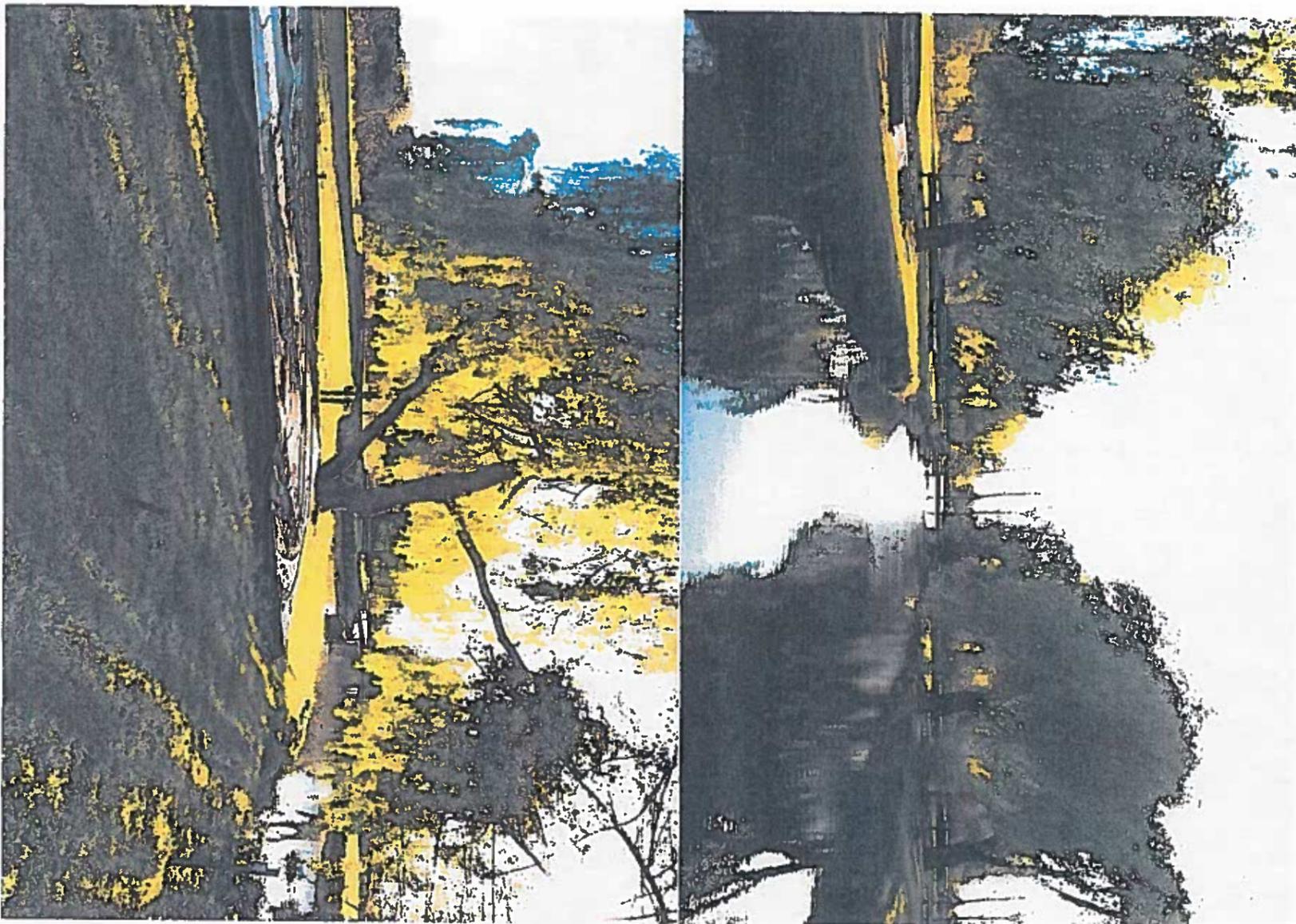


## Les sanitaires

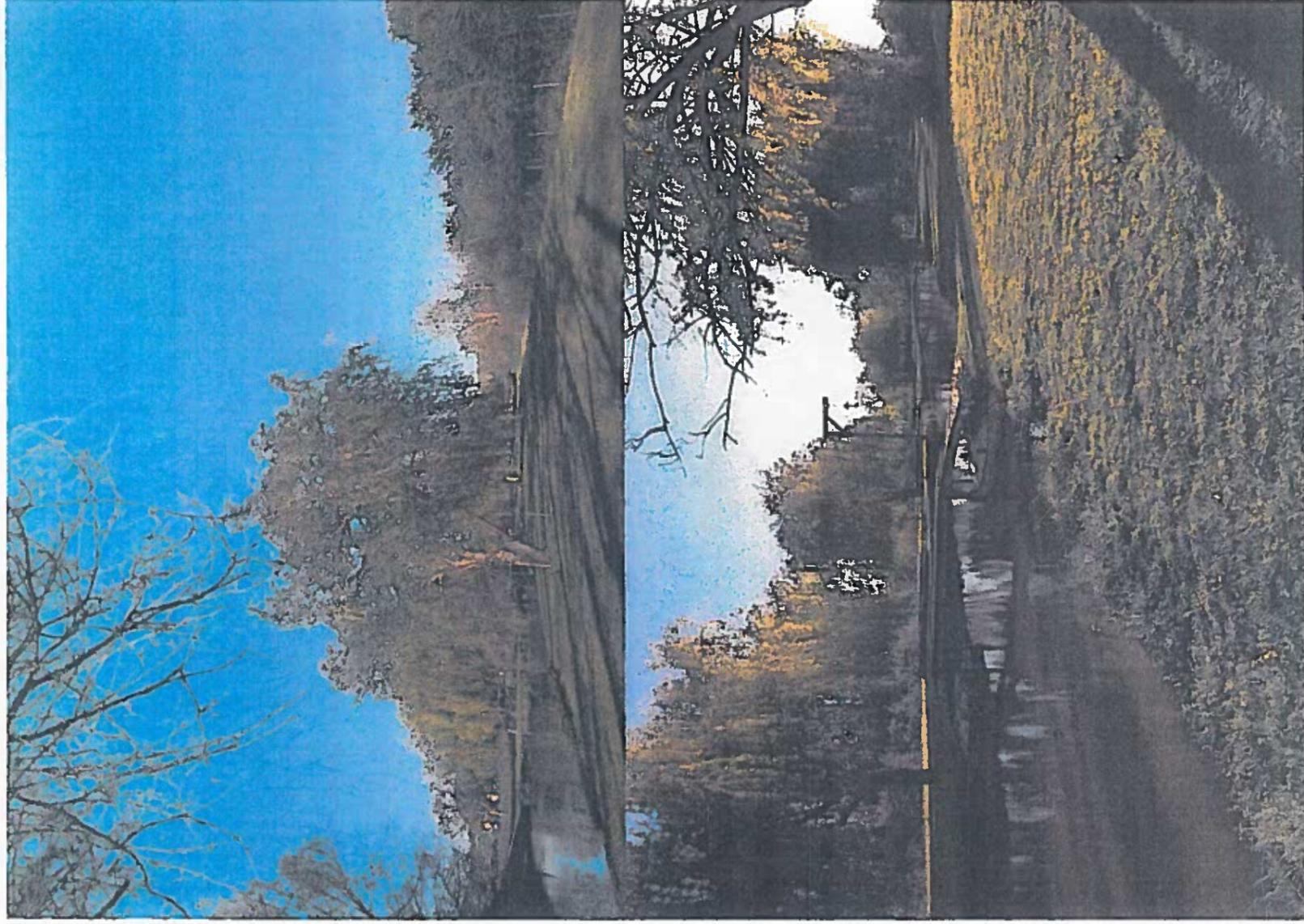
Les sanitaires sont construits en terre et en bois.



La vue de côté du petit lac à gauche



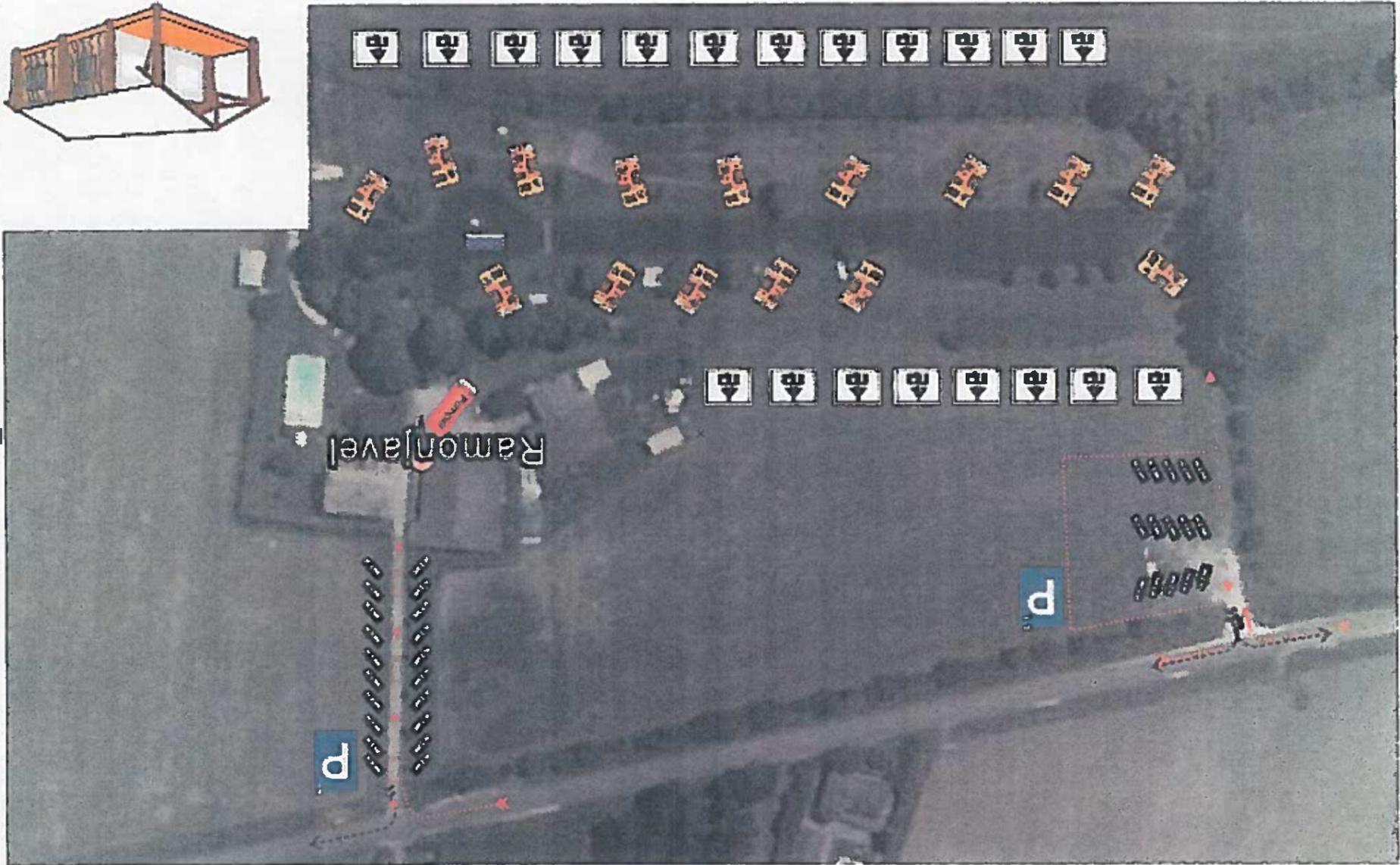
La vue de côté du petit lac à droite



AVANT

juin 2018



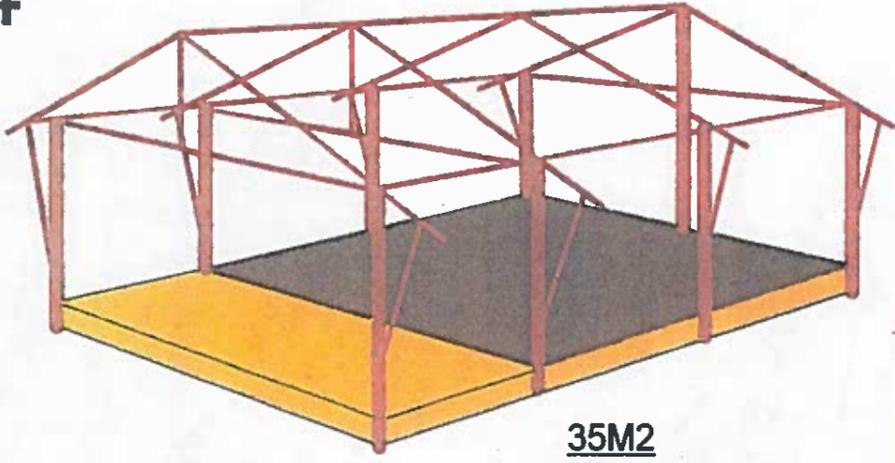


Emplacement 300 m2



Pa4

PROJET



35M2

